

Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 13 novembre 2020

2^{ème} Commission
N° CP-2020-11-2-2

Service instructeur

DEAA - service appui administratif et financier

Service consulté

Service Attractivité des Territoires

POLITIQUE EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE**RÉALISATION D'UNE VIDEO SUR LES SPORTS DE NATURE**

Résumé : Dans le cadre du présent rapport, il est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement de 10 500 € à Alsace Destination Tourisme pour la réalisation d'une vidéo sur les sports de nature en Alsace.

Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Aménagement du Territoire et Tourisme en date du 16 octobre 2020.

Le Département du Bas-Rhin a émis le souhait de disposer d'une vidéo de promotion sur les sports de pleine nature. Le Haut-Rhin pourrait également mieux valoriser son offre à travers un tel outil.

Ces images présenteraient les activités telles que le parapente, le golf, le canoë-kayak, la voile, l'aviron, le paddle, la plongée, le surf électrique (dans le 67), l'équitation, l'escalade, en n'oubliant pas d'y inclure également le vélo, la randonnée et les activités de neige.

Il est ainsi proposé la création d'une vidéo présentant la variété de l'offre de sports de nature, en toutes saisons, tant en plaine qu'en milieu montagneux, afin de valoriser d'une manière générale l'attractivité du territoire alsacien.

L'objectif est de disposer de clips de durées variables (3 min, 3 clips de 1 min et un « teaser » de quelques secondes) susceptibles d'être diffusés sur les réseaux sociaux et utilisables lors de présentations, rencontres avec le milieu sportif, jeunes, étudiants, mais aussi le grand public, touristes, organisateurs de manifestations et événements, etc...

Ils devront permettre de donner une image dynamique, sportive, jeune, « nature » et respectueuse de l'environnement du territoire.

Le service des Sports du Cd68 a été associé à ce projet.

Alsace Destination Tourisme serait également intéressée par cet outil et propose de porter le projet.

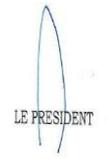
Le coût estimé pour cette opération s'élève à 29 722 €. Chaque Département financerait l'action à hauteur de 10 500 €. ADT mettrait un montant de 8 722 €.

Une enveloppe de 50 048 € sur le budget tourisme du Haut-Rhin est encore disponible au titre de 2020, elle est dédiée aux actions diverses portées par ADT. Par conséquent, un crédit de 10 500 € pourrait être fléché sur cette action.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'attribuer une subvention de 10 500 € à Alsace Destination Tourisme, pour la réalisation d'une vidéo sur les sports de nature en Alsace. Cette subvention sera versée en une seule fois,
- de prélever les crédits correspondants sur le programme F741, chapitre 65, fonction 94, nature 6574, du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.


LE PRESIDENT

Remy WITH